

# LES CANARIES

## La boucle de la Gomera

Randonnée sans portage  
En hôtel ou appartement et pension  
8 jours / 7 nuits / 6 jours de randonnée



*Le tour de l'île de la Gomera intégralement à pied (ou presque) entre euphorbes, cactées et terrasses cultivées par des chemins de pierre surplombant ou conduisant à l'océan.*

*Cheminant sur de jolis sentiers jalonnés de plantes grasses endémiques, de palmiers et de bananiers ; longeant des côtes déchiquetées, de rochers exacerbés ; traversant des villages isolés, une forêt primaire et serpentant dans des barrancos débouchant sur l'Atlantique ; cette boucle inédite, nous conduit lors d'une randonnée itinérante de 6 jours à la découverte des plus beaux endroits de la Gomera.*

*Coup de cœur pour une île « écologique » au cœur de l'Océan Atlantique !*

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Vol France / Tenerife.**

Arrivée à Ténérife. Nuit à Alcalà ou à El Medano ou à proximité.

Transfert : environ 10 minutes

## **Jour 02 : La Laja – Los Roques – Imada**

Départ matinal pour prendre le ferry pour La Gomera, nous en profitons pour prendre le petit déjeuner à bord du bateau ou sur la terrasse du port.

Arrivée à La Gomera et transfert vers le point de départ de la randonnée, La Laja.

Jolie montée à travers les bois pour arriver à un des emblèmes de La Gomera, les cheminées volcaniques de Los Roques.

Nous continuons vers le « Barranco de Benchijigua » pour arriver au hameau de Imada.

Transfert pour Chipude et installation dans notre pension.

Temps de marche : 5h. Distance : 11km.

Dénivelés : +1150m / -800m. Temps de transfert : 1h10.



## **Jour 03 : Chipude – El Cercado – Valle Gran Rey**

Départ à pied de notre hébergement. Nous empruntons le sentier de Grande Randonnée pour rejoindre le village de El Cercado, réputé pour ses poteries traditionnelles.

Nous continuons vers le hameau de Las Hayas jusqu'à Arure, puis nous arrivons au point de vue de Ermita del Santo.

Nous emprunterons un joli chemin de crête qui surplombe la vallée de Taguluche, avec des vues magnifiques sur les vallées des alentours, les îles de La Palma, et de Hierro. Descente jusqu'à la Calera, où se trouve notre logement.

Nuit à Valle Gran Rey.

Temps de marche : 5h. Distance : 10km. Dénivelés : +325m / -1350m.

## **Jour 04 : Valle Gran Rey – La Mérica – Vallehermoso**

Notre randonnée débute par la montée jusqu'à la crête de La Mérica, imposant massif rocheux, dernier refuge du lézard géant de La Gomera. Sur la crête, les troupeaux de chèvres servent encore à produire du bon fromage local.

Le paysage aride de ce côté de l'île contraste avec la verdure et l'humidité de la forêt à Raso de la Bruma, où nous serons entourés de bruyères arborescentes, de lauriers et de fougères géantes.

Le mirador de Risquillos de Corgo nous offre le premier panoramique de la vallée de Vallehermoso.

Nous entamons la descente vers le barrage de La Encantadora et sa palmeraie. Nuit à Vallehermoso.

Temps de marche : 7h. Distance : 17km. Dénivelés : +1500m / -1375m.

## **Jour 05 : Vallehermoso – Las Rosas – Agulo**

Nous partons à pied de notre hébergement pour rejoindre le centre des visiteurs du parc national de Garajonay.

Nous continuons jusqu'au point de vue de Abrante pour revenir sur nos pas et emprunter le GR qui nous mènera au petit village de Agulo, appelé « Le Bonbon de La Gomera ».

Nuit à Agulo ou Hermigua.

Temps de marche : 6h. Distance : 15 km. Dénivelés : +1050m / -1025m.

### **Jour 06 : Hermigua – El Cedro – Contadero**

Notre randonnée d'aujourd'hui nous fera traverser le cœur de La Gomera et son plus grand trésor, la forêt primaire appelée Laurisilva. Nous monterons le long de la cascade El Chorro et un bon repas typique de la Gomera nous attendra chez Juana, connue pour sa délicieuse soupe de cressons. Nous continuons la traversée du parc national jusqu'à El Contadero. Court transfert vers notre logement à Chipude.

Temps de marche : 7h. Distance : 14km. Dénivelés : +1450m / -600m. Temps de transfert : 10 mn.

### **Jour 07 : Chipude – Iqualero – Alto de Gjanonay – Tenerife**

Nous terminons notre semaine par l'ascension du sommet de La Gomera. Nous ferons un arrêt à La Forteresse de Chipude avant de continuer vers El Alto de Garajonay, d'où nous aurons une superbe vue à 360° sur l'île.

Transfert pour San Sebastian, et ferry pour Tenerife. Installation à notre hébergement.

Temps de marche : 4h. Distance : 11km. Dénivelés : +850m / -575m. Temps de transfert : 50 min.

### **Jour 08 : Retour en France**

Journée libre selon l'heure de départ. Transfert à l'aéroport et vol retour.

Temps de transfert : 10 mn

Possibilité d'enchaîner 2 séjours de 8 jours aux Canaries, pour une découverte plus complète de l'archipel.

*L'accompagnateur se réserve le droit, pour des raisons météo, de logistique ou pour votre sécurité, de modifier votre itinéraire. D'avance nous vous remercions de la confiance que vous voudriez bien nous (ou lui) accorder.*

### **Les points forts**

- Le tour de l'île, itinérant et à pied
- Des logements variés et dans des atmosphères différentes

Si vous le souhaitez, il est possible d'enchaîner à ce séjour, un autre séjour de 8 jours accompagné ou en liberté sur les Canaries. Nous demander les fiches techniques.

## **FICHE PRATIQUE**

### **AERIEN**

Nous utilisons la plupart du temps des vols charters en samedi/samedi, qui ont l'avantage d'être des vols directs depuis la France. Par contre, ces vols peuvent être dans la nuit du samedi au dimanche que ce soit à l'aller comme au retour.

### **FORMALITES**

Passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité.

ATTENTION : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** Si vous voyagez avec des enfants, chaque enfant mineur doit posséder sa propre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité).

L'autorisation de sortie du territoire n'existe plus depuis janvier 2013 pour les mineurs voyageant avec leurs parents.

Par contre si l'enfant est accompagné d'un parent dont le nom est différent, ce dernier doit pouvoir justifier du lien de parenté (livret de famille).

De manière générale, les informations transmises ne s'appliquent que pour les ressortissants français. Nous vous invitons à les contrôler sur le site du MAE, dans la rubrique conseils aux voyageurs.

## **NIVEAU**

Marcheurs sportifs

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Randonnée de 3 à 6 heures de marche avec un dénivelé moyen de 800m, sans difficulté technique.

## **HEBERGEMENT**

En hôtels simples, pensions familiales ou appartements. Toutes les nuits sont en chambre double avec salle de bains privée.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Vous portez uniquement vos affaires de la journée.

Les bagages sont acheminés d'un hébergement à l'autre.

Avertissement : Lors de l'enregistrement à l'aéroport pensez à mettre en bagage soute votre couteau de poche et tout objet tranchant ou piquant, sinon il vous sera confisqué à l'embarquement.

## **GROUPE**

De 6 à 15 personnes

## **ENCADREMENT**

Par un accompagnateur français ou francophone vivant aux Canaries.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

**Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : [www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)**

(À adapter selon les saisons)

- 1 sac de voyage ou un grand sac à dos pour les affaires de la semaine.
- 1 petit sac à dos (30 à 40 l) pour les affaires de la journée
- 1 paire de chaussures de randonnée ayant déjà servi
- 1 paire de chaussures d'eau (sandales) (si vous désirez vous baigner !)
- 1 maillot de bain pour éventuelles baignades+serviette (masque, tuba)
- 1 pantalon de marche ample (toile ou jogging : évitez les jeans)
- des gants et un bonnet en cas de temps un peu frais
- 1 bon pull en laine ou fourrure polaire
- 1 coupe-vent ou une veste type Gore-tex
- 1 cape de pluie (poncho)
- 3 ou 4 paires de chaussettes de laine (pas trop grosses)
- 1 short
- 1 paire de gants fins (on s'en sert rarement, mais il vaut mieux les avoir !)
- lunettes de soleil, crème solaire et protection des lèvres



- 1 chapeau, 1 bonnet (selon la saison), une paire de gants fins
- 1 gourde alu 1 litre
- 1 boîte hermétique type tupperware, couteau pliable (à mettre en soute) et des couverts
- 1 lampe frontale avec ampoule et piles de rechanges
- 1 petite pharmacie personnelle : gaze, élastoplast, aspirine, protection des ampoules, etc.
- du papier hygiénique + briquet
- votre appareil photo et pellicule

**N'oubliez pas votre bonne humeur, ni votre curiosité**

Limitez le poids de votre bagage : votre sac de voyage doit pouvoir contenir l'ensemble de vos affaires, et ne pas dépasser environ 15 Kg.

**Avertissement : Lors de l'enregistrement à l'aéroport pensez à mettre en bagage soute votre couteau de poche et tout objet tranchant ou piquant, sinon il vous sera confisqué à l'embarquement.**

**DATES ET PRIX**

**Toute l'année**

Dates	départ Paris	départ Province
Du 05 au 12 février 2022	1425 €	1495 €
Du 19 au 26 mars 2022	1425 €	1495 €
Du 07 au 14 mai 2022	1525 €	1595 €
Du 28 mai au 04 juin 2022	1425 €	1495 €
Du 30 juillet au 06 aout 2022	1575 €	1645 €
Du 20 au 27 aout 2022	1495 €	1565 €
Du 17 au 24 septembre 2022	1345 €	1415 €
Du 15 au 22 octobre 2022	1345 €	1415 €
Du 12 au 19 novembre 2022	1425 €	1495 €
Du 10 au 17 décembre 2022	1425 €	1495 €
Du 14 au 21 janvier 2023	1345 €	1415 €
Du 04 au 11 février 2023	1425 €	1495 €

Supplément chambre individuelle : 155 euros

**LE PRIX COMPREND**

- l'organisation et l'encadrement
- le vol Paris - Tenerife - Paris (sur vol charter généralement)
- l'hébergement en hôtels simples, pensions familiales ou appartements, base chambre double
- les repas (hors jour 1 et 8 et dîner du jour 07)
- les transferts mentionnés au programme

**LE PRIX NE COMPREND PAS**

- les boissons et dépenses personnelles
- les éventuels suppléments liés à un changement de vol et/ou de classe tarifaire
- les éventuelles taxes d'aéroport et hausses de carburant
- les repas des jours 1 et 8 et le dîner du jour 07

- le supplément chambre individuelle
- les assurances annulation assistance - rapatriement interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### INFORMATIONS COVID

Pour toute inscription sur nos voyages à compter du 17/12/2021, les personnes non vaccinées qui ne seront pas en capacité de pouvoir justifier dès le début du séjour :

- Soit d'un schéma vaccinal complet
- Soit d'un résultat de test d'immunité attestant du rétablissement de la COVID-19 (datant des délais impartis en cours),

ne pourront pas participer à nos séjours de groupe accompagné.

En cas de non respect de l'une de ces 2 exigences en début de séjour sur place ou à l'embarquement, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler votre participation, sans aucune possibilité de remboursement.

Cette décision fait suite aux difficultés et conséquences rencontrées dans l'organisation des tests PCR ou antigéniques (afflux de demandes dans les pharmacies ou laboratoires, manque de places, créneaux horaires, problèmes logistiques...) qui compromettent le déroulement normal des randonnées pour l'ensemble du groupe.

Les personnes non vaccinées inscrites avant le 17/12/2021, qui ne nous l'auraient pas stipulé par mail ou dans les questionnaires adressés à ce propos, sont priées de prendre contact dès que possible avec La Balaguère au 05 62 97 46 46. Nous étudierons alors les solutions que nous pourrions vous proposer.

Au niveau des précautions sanitaires relatives au COVID, vous devrez impérativement être muni dès le début de votre séjour,

- d'une quantité suffisante de masques (à raison de 2 par jour minimum). Port de masque qui sera obligatoire lors d'éventuels transports, dans certains hébergements, lieux fréquentés etc.
- de poches zippées pour les masques et autres papiers usagés
- de gel hydro-alcoolique
- d'un thermomètre pour contrôler votre fièvre en cas de symptômes apparaissant en cours de séjour
- d'un stylo (parfois nécessaire pour renseigner et signer une charte dans certains hébergements).
- et être en capacité de présenter, si nécessaire chaque jour, un Pass sanitaire valable attestant d'un schéma vaccinal complet ou d'un test de rétablissement de la COVID-19.

Si vous vous inscrivez seul(e) en chambre à 2 lits (« twin »), vous acceptez d'assumer les conséquences éventuelles liées au partage de la chambre (et donc de la salle de bain et des sanitaires) avec une autre personne du groupe. Dans le cas contraire, nous vous recommandons de souscrire à l'option « supplément chambre individuelle ».

Le guide (pour les séjours accompagnés) sera à votre écoute. Digne de confiance, n'hésitez pas à lui confier en premier lieu vos craintes ou problèmes. Il fera le maximum pour vous apporter son aide et tâcher de résoudre la situation de manière efficace. Par ailleurs, lui et les hôtes qui vous recevront (hôteliers, gardiens de refuge, restaurateurs, transporteurs, équipes

locales...) sont les garants du bon déroulement du séjour et vous demanderont d'appliquer certaines consignes sanitaires. Par respect envers eux et les autres personnes qui composent le groupe, nous vous demandons de vous engager à respecter les consignes qui vous seront formulées.

Si vous avez choisi de prendre le vol avec nous, nous informerons des éléments spécifiques transmis par la compagnie aérienne avec votre convocation à l'aéroport.

Soyez rassurés et optimistes, car comme vous le savez, la randonnée est une pratique qui permet de vivre de longs et savoureux moments durant lesquels le port du masque n'est pas obligatoire ! Alors, respirez et souriez !

Mesures spécifiques à ce séjour (au 19/07/21 et soumises à évolution) :

Au-delà de ces consignes communes à l'ensemble des séjours nous vous informons que pour ce voyage :

si vous voyagez en Espagne depuis un autre pays, il est obligatoire de remplir et de signer le formulaire FCS associé à votre voyage. Ce formulaire doit être rempli par chacun des passagers qui seront responsable de la véracité et de l'exactitude des informations fournies. Dans le cas où le passager est un mineur ou une personne à charge/en incapacité, le tuteur pourra remplir le formulaire à sa place et sera responsable de la véracité des informations fournies. Avant de vous rendre en Espagne, vérifiez que vous avez signé le formulaire, sur le site internet [www.spth.gob.es](http://www.spth.gob.es) ou via l'application mobile pour Android et IOS (qui peuvent être téléchargés à partir du même site web). Cela permettra d'obtenir le QR code sanitaire que vous devrez montrer, sur papier ou sur votre téléphone portable, lors du contrôle sanitaire à l'aéroport pour pouvoir poursuivre votre voyage. Si vous signez le formulaire depuis l'application, il apparaîtra également dans la section "Mes voyages", en plus de l'email que vous recevrez et que vous pourrez imprimer.

Par ailleurs, les voyageurs de plus de 12 ans devront être munis de l'un des documents suivants:

- soit un certificat de vaccination attestant que le titulaire a reçu l'intégralité des doses d'un vaccin contre la COVID-19. La dernière dose devra avoir été administrée au plus tard 14 jours avant l'entrée sur le territoire espagnol.
- soit un certificat indiquant que le titulaire a été testé négatif lors d'un dépistage d'infection active par la COVID-19. Seront acceptés les tests antigéniques et NAAT (PCR, TMA, LAMP) réalisés au plus tard 48 heures avant l'arrivée en Espagne.
- soit un certificat confirmant que le titulaire a contracté et est guéri de la COVID-19, émis au plus tard 11 jours après le premier test NAAT positif (PCR, TMA, LAMP). Ce certificat est valide pendant 180 jours.

Pour le retour en France, une preuve de vaccination complète ou un test PCR négatif de moins de 24 heures est nécessaire. Si vous devez passer un test PCR, nous vous fournirons la liste ou vous pourrez le passer. Selon votre itinéraire, un aménagement de la journée pour réaliser ce test sera peut-être nécessaire. Le test ainsi que les frais inhérent seront à votre charge (prévoir un budget de 150euros environs) et est remboursable à hauteur de 60euros pas votre CPAM en France. Demandez une facture. Pensez à votre carte européenne d'assurance maladie.

## **CARTOGRAPHIE**

- Tenerife au 1/35000 (Freytag&Berndt)

## **BIBLIOGRAPHIE**

- nombreux guides généraux, Guide bleu...
- Sud Tenerife et Gomera, Noel Rochford. Ed. sunflowers).

## **ADRESSES UTILES**

## **DONNEES GENERALES**

Intitulé officiel : les Îles Canaries

Superficie : 7 447 km<sup>2</sup> (France : 670 922km<sup>2</sup>)

Population : 2 millions d'habitants (en France : 64 876 618 habitants)

Capitale : Las Palmas (Gran Canaria)

Peuples et ethnies : Espagnols, Nord-Africains, Latino-Américains et Européens du Nord.

Langues : espagnol

Religion : catholicisme

Institutions politiques : régions espagnoles autonomes

Type de gouvernement : Monarchie Parlementaire

Roi : Juan Carlos 1er

Président du gouvernement : Mariano Rajoy

Principales activités : tourisme

Principaux partenaires : France, Allemagne, Italie

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Poids et mesures : système métrique

Électricité : 220V, 50HZ

Indicatif téléphonique : + 34 / la couverture GSM est largement étendue et couvre quasi l'intégralité de l'archipel.

Heure locale : quand il est 12h à Paris il est 13h à Tenerife

Monnaie locale : Zone Euros

## **REPERES GEOGRAPHIQUES**

Les îles Canaries sont une des dix-sept communautés autonomes espagnoles. Elles sont situées dans un archipel atlantique, à quelque 150 km au nord-ouest du Sahara occidental et à plus de 1 000 km du sud de l'Espagne. L'archipel fait partie de la Macaronésie, un ensemble géographique regroupant les îles volcaniques des Canaries, l'archipel de Madère incluant les îles Selvagens ("Sauvages"), l'archipel des Açores et les îles du Cap-Vert.

L'archipel comprend 7 îles principales réparties en trois groupes :

- ⇒ à l'est : Lanzarote, Fuerteventura
- ⇒ au centre : Ténérife, Grande Canarie, La Gomera
- ⇒ à l'ouest : La Palma, El Hierro.

Il comprend également des îles secondaires moyennes : La Graciosa (habitée), Alegranza, Los Lobos, Montaña Clara, Roque del Este, Roque del Oeste et des îlots et rochers.

Lanzarote, Fuerteventura et Grande Canarie forment la province de Las Palmas ; Tenerife, La Gomera, La Palma et El Hierro forment celle de Santa Cruz. Ces îles présentent des caractères géologiques et des configurations très différents :

- Lanzarote a un relief fortement marqué par un volcanisme récent et encore actif ;
- Fuerteventura est assez plate et surtout, très aride : elle est la plus proche du Sahara ;
- Grande Canarie est une île de forme arrondie avec un relief montagneux marqué par des paysages remarquables ;
- Tenerife est la plus grande île ; elle est dominée par un volcan actif situé en son centre, culminant à 3 718 mètres, le Teide, qui est le plus haut sommet d'Espagne ;
- Gomera, proche de Tenerife, est une petite île au relief très morcelé, avec des vallées sans communications faciles entre elles, à tel point que ses habitants ont inventé un extraordinaire langage sifflé, le silbo, pour communiquer ;
- La Palma est montagneuse, c'est la plus humide et la plus boisée des îles de l'archipel ;
- El Hierro est la plus petite, la plus lointaine et la moins connue.
- Les îles secondaires La Graciosa, Alegranza, Montaña Clara, Roque del Este et Roque del Oeste forment l'archipel de Chinijo.

La population est concentrée principalement dans les deux grandes îles de l'archipel : Tenerife et Grande Canarie.

### **Question Volcans :**

Les volcans formant l'épine dorsale de l'archipel ont vu le jour au moment de la formation de la chaîne de l'Atlas en Afrique du Nord, il y a des millions d'années. Le volcan le plus élevé des Canaries, le Teide (3 718 m), à Tenerife, est aussi le plus haut sommet d'Espagne et le troisième du monde après ceux de Hawaï. Cette activité volcanique a donné au sol sa fertilité, mais les îles sont dépourvues de rivières et souffrent périodiquement du manque d'eau. Sur certaines îles, l'eau potable provient en grande partie d'usines de dessalement de l'eau de mer.

### **Climat :**

Si Tenerife est appelée l'île de l'éternel printemps c'est grâce aux vents dominants (alisés) qui contribuent à un climat exceptionnel toute l'année. Le climat y est très doux et modéré quelle que soit la saison. Il n'existe pas de période de grand froid, ni de grosse chaleur. Les températures moyennent oscillent entre 17 et 18° en hiver et 28 et 30° en été. Attention ces températures sont données en bord de mer et selon l'altitude où vous trouverez lors votre randonnée, elles peuvent chuter...Ainsi en hiver, il est par exemple possible de se baigner le matin en bord de mer et de marcher dans la neige sur les flancs du Teide à 3000m !!!

### **L'environnement :**

En Espagne la protection de l'environnement est assurée par une loi nationale, mais celle-ci se heurte au système des communautés autonomes qui prévoit que le domaine de l'environnement, à l'exception notable des parcs nationaux, relève du pouvoir régional. Si dans certaines régions, la loi fédérale va au devant des politiques régionales, elle apparaît aux Canaries comme un instrument peu adapté et daté, mais incontournable étant donné l'absence de lois communautaires. En effet la Communauté autonome des Canaries mène en matière de protection de la nature une politique très stricte, voire restrictive, avec la création de très nombreux espaces protégés et de nombreuses zones et activités interdites, ou soumises à des restrictions.

139 sites protégés selon des normes nationales couvrent 300 000ha, soit 40% des terres. Cette proportion varie de 56 % à El Hierro à 29% pour Fuerteventura. Tenerife présente à elle seules, 4 parcs nationaux sur les 8 que possède l'Espagne.

- le parc national du Teide sur Tenerife (création 1954)

Ce parc est le plus grand et couvre l'intégralité de la caldera de Las Cañadas, à plus de 2000m d'altitude. Son intérêt est essentiellement géologique et botanique.

- le parc national de la Caldera de Taburiente sur La Palma (création 1954)

Ce parc se situe sur les crêtes d'un cirque érodé jusqu'au magnifique barranco de Las Angustias où descendent des pentes couvertes de pins canariens.

- le parc national de Timanfaya sur Lanzarote (création 1954)

une seule petite partie se visite sur ces 5000ha protégés. Le reste est interdit d'accès, mais lors de randonnées en limite du parc vous pourrez pleinement profiter des paysages volcaniques, des cultures dans la lave et des salines.

- le parc national de Garajonay sur la Gomera (création 1981)

ce parc couvre 4000ha de forêt d'un intérêt exceptionnel : plus de 400 espèces végétales distinctes, dont 43 endémiques à l'île, 29 connues sur la zone protégée. Cette forêt fut également classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce qu'on apprécie, ce sont des fougères et lauriers géants.

D'autres espaces protégés sont présents sur les autres îles, comme les 135 sites classés, les parcs naturels, les parcs ruraux, les réserves naturelles, les réserves de biosphères.

Bref, vous l'aurez compris, aux Canaries, contrairement aux idées reçues, on se soucie de l'environnement, et l'espace naturel y est grand et protégé.

## **LA GOMERA**

La Gomera est une des sept îles des Canaries. Celles-ci se situent près de la côte nord-ouest africaine, face à l'ancien Sahara Espagnol, et à quelques 1.350 km de la Péninsule Ibérique. On arrive sur l'île de La Gomera par mer, depuis le port de Los Cristianos qui se situe à l'ouest de l'île de Tenerife, et aussi depuis les ports de Santa Cruz de La Palma et de La Estaca, sur Hierro.

La Gomera est située à l'ouest de Tenerife, à quelques 28 km à son point le plus proche. Elle a une superficie de 369 km<sup>2</sup>, ce qui en fait l'île la plus petite de l'archipel après celle de Hierro. Son point culminant est l'Alto de Garajonay, avec une altitude de 1.487 m. C'est la seule île canarienne où aucune éruption volcanique n'a eu lieu durant les derniers deux millions d'années. C'est pour cette raison que l'on n'y trouve ni les cônes volcaniques ni les étendues de laves si fréquents dans le reste de l'archipel. En revanche, l'érosion a agi de façon continue, démantelant une partie de l'édifice insulaire.

### **Paysage de La Gomera :**

Ainsi prédominent dans le paysage les formes érodées, les barrancos, les falaises marines, et les reliefs différenciés comme les "cheminées". La combinaison des traits géomorphologiques avec le climat donnent lieu à la présence de nombreux milieux écologiques, depuis les ambiances chaudes et sèches du sud, à celles humides et fraîches des sommets et des altitudes moyennes.

Les barrancos sont aussi les lieux de peuplement et de cultures, qui vu le manque de terre, s'échelonnent le long des pentes les plus abruptes, formant un paysage spectaculaire de gradins et de mini-exploitations agricoles. Dans ces ambiances fermées, la présence de sources et les conditions thermiques favorables, a donné lieu à la création d'authentiques oasis de palmeraies, cultivées par l'homme, et de quelques espèces de plantes tropicales, comme celles du barranco de San Sebastian...

Le climat de La Gomera présente des caractéristiques similaires à celui des autres îles montagneuses de l'archipel canarien, malgré sa petite superficie. Le climat tempéré subtropical lié aux alizés, correspond à la position géographique des Canaries, et subit d'importantes modifications locales dues à l'orographie, l'altitude et l'orientation dans le cas de La Gomera. Ceci donne lieu d'une part à un échelonnement climatique, qui se retrouve sur la végétation et influence les zones de peuplement, et d'autre part à la présence de nombreux micro-climats, spécialement dans les barrancos.

### **Culture**

Le silbo parlé à La Gomera est une des rares langues sifflées au monde. Inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2009, elle est encore parlée par une partie de la population et est enseignée dans les écoles et dans certains lieux publics, comme le stade d'Agulo, ce qui la préserve d'une disparition. Elle a été inventée par les Guanches, premiers habitants de l'île, pour permettre une meilleure communication d'une vallée à l'autre lorsqu'il n'y avait pas de moyens de communication efficaces. Sa portée est estimée à environ cinq kilomètres.

### **La flore**

La flore de La Gomera comprend des espèces de toutes les régions du globe et un pourcentage important de plantes indigènes.

Les bouleversements climatiques de la fin de l'ère tertiaire et du début du quaternaire (première période glaciaire : assèchement du Sahara) ont refoulé la flore subtropicale hors de son espace d'origine, alors qu'elle a pu subsister à La Gomera, entre autres. L'exemple le plus spectaculaire en est la laurisilva, vestige de l'époque tertiaire, unique au monde.

La flore varie en fonction de l'altitude et de l'influence des alizés. La Gomera compte quatre types de végétation différents :

### **La Laurisilva :**

Ces arbres, toujours verts, gardent leurs feuilles toute l'année, et s'accommodent d'un climat chaud et tempéré. La Laurisilva pousse à des altitudes supérieures à 600 m. Le sous-bois de la Laurisilva est toujours extrêmement propre. En effet, les feuilles des arbres, tombées, ne pourrissent pas et jonchent le sol comme un immense tapis, empêchant ainsi toutes autres espèces de proliférer. Lorsqu'elle est envahie de lichen, comme c'est le cas dans certains endroits du Garajonay, dans le "bois des sorcières", la laurisilva forme une forêt pleine de mystères et de brume..

### **Le Fayal-Brezal :**

La formation dite Fayal-Brezal se situe à des altitudes inférieures à 700 m, souvent autour, voire mélangée à la laurisilva. "Faya" vient du nom de l'arbre le plus abondant, le Myrica Faya et "brezo" bruyère, en espagnol. Il s'agit d'une lande d'arbustes de 2m à 6m de haut. Parmi les espèces du Fayal-Brezal on trouve : la bruyère (Erica arborea), pouvant atteindre jusqu'à 15 m de haut...

#### **La Pinède :**

Parmi les arbres à feuillage persistant pousse le pin canarien, à des altitudes supérieures à 1000 m. Toutefois on ne le trouve que très peu. Ce n'est pas une espèce endémique à La Gomera. Il a été introduit dans les années 50.

#### **La zone du Xerofitica :**

Cette végétation est celle qui borde les côtes et que l'on peut trouver jusqu'à 700 m d'altitude. Font partie de ce type de végétation les espèces comme l'Aeonium (Verode, bejeque et bea) ou l'Euphorbia (Tabaibas, cardones, higuerrillas de Berthelot), du nom du médecin de Juba II, Euphorbio. On trouve aussi des "Sabinas" (Juniperus Phoenicea), arbres au bois très dur, de moins en moins nombreux car utilisés dans la construction de bateaux. Et enfin, on ne saurait oublier le Palmier-dattier des Canaries (Phoenix canariensis), qui, avec sa couronne de feuillage longue et touffue, marque le paysage, surtout sur les hautes terrasses de Valle Gran Rey et du Nord de l'île.

#### **La Faune**

Elle est nettement moins variée que la flore. Le lapin, le hérisson et la chauve-souris exceptés, il n'existe pas de mammifères à l'état sauvage sur l'île de la Gomera. En revanche les lézards abondent, ainsi que les "gecos".

Le monde ornithologique est riche et varié : merles, mésanges bleues, corbeaux, pinsons, fauvettes, pics, pigeons et mouettes (surtout les mouettes rieuses), ainsi que le canari jaune (Serinus canarius). Les deux colombes liées à la laurisilva sont très représentatives. Elles sont endémiques.

Les eaux de La Gomera sont poissonneuses. La murène, les calamars, le poulpe, le cazón, le chuco font le bonheur des pêcheurs, les dauphins et les baleines celui des passagers des bateaux.

#### **Repères Culturels de l'archipel :**

##### **Histoire :**

Géologiquement parlant, ces îles sont jeunes puisqu'on estime qu'elles ont 30 millions d'années. La datation au carbone fait remonter les premiers peuplements à 200 av. J.-C., mais il est possible qu'elles aient été habitées avant. L'origine des premiers habitants, qui se donnent le nom de Guanches, demeure l'objet de spéculations. On parle d'émigrants celtiques ou nordiques. Mais il est probable que les Berbères, venus de l'Afrique voisine, aient été les premiers à s'installer.

Au Moyen Age, différentes tribus, souvent ennemies, se partagent les îles. La seule île de Tenerife ne compte pas moins de neuf (minuscules) royaumes. Les Guanches vivent en majorité dans des grottes ; ils pratiquent l'agriculture, la chasse et la cueillette. Le capitaine génois Lancerotto Malocello débarque vers la fin du XIIIe siècle sur l'île qui porte aujourd'hui son nom (Lanzarote). Aventuriers utopistes, à la recherche du légendaire Río de Oro (fleuve d'or) censé couler à la latitude des Canaries, missionnaires et marchands d'esclaves passent ou s'y installent. Mais ces îles ne font leur apparition sur la carte qu'après le passage d'une mission italo-portugaise en 1341.

En 1402, le Normand Jean de Béthencourt s'établit aux Canaries. Fort du soutien de l'Espagne, il entreprend de les conquérir. Un siècle de colonialisme honteux s'ensuit, marqué par les massacres et l'asservissement de nombreux Guanches. Le traité d'Alcáçovas, en 1479, fait des Canaries une possession de l'Espagne.

Défiant l'Espagne, les premières troupes marocaines occupent Lanzarote en 1569 et 1586. Sir Francis Drake fait donner de la canonniers devant Las Palmas en 1595. La ville est détruite par une flotte hollandaise en 1599. Sous la conduite de l'amiral Robert Blake, les Anglais finissent par battre les Espagnols à Tenerife. Mais ces derniers résistent et, en 1821, les Canaries deviennent une province espagnole. Santa Cruz de Tenerife est choisie comme capitale.

La culture de la canne à sucre, de la vigne, de la banane, l'élevage de la cochenille, qui fournit le carmin, connaissent des fortunes diverses. Le blocus maritime imposé par la Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale porte un coup fatal au commerce de la banane. Les Canariens partent en masse pour l'Amérique latine à la recherche d'une vie meilleure.

En 1936, la guerre civile éclate en Espagne. Pour l'empêcher de mener à bien son projet de coup d'état, la République espagnole envoie le général Franco aux îles Canaries ; celui-ci s'en empare. Les nationalistes franquistes arrêtent tous les sympathisants canariens de la cause républicaine.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la misère pousse à nouveau des milliers de Canariens à fuir, cette fois clandestinement et à destination principalement du **Venezuela**. **Au début des années 1960**, le général Franco décide d'ouvrir grand la porte au tourisme. Le miracle économique s'accompagne de transformations, moins heureuses, de la physionomie des Canaries. Des millions de touristes « adorateurs du soleil » s'y rendent chaque année (*mais reste finalement concentré sur une petite zone géographique...*).

Les îles Canaries sont une *comunidad autónoma* (région autonome) depuis 1982, et la Coalición Canaria a joué un rôle important dans la victoire du Partido Popular, parti de droite, aux élections de 1996.

### **Langue**

L'espagnol, ou plus exactement le castillan, est la langue officielle des îles Canaries, et les seuls termes guanches qui subsistent sont des noms de lieux.

### **Religion**

On connaît mal le système de croyance complexe qui était celui des Guanches avant l'arrivée des Espagnols. L'un des premiers soucis des conquistadores fut de convertir les Guanches au catholicisme. Si les Canariens ne débordent pas de ferveur religieuse, l'église n'en joue pas moins un rôle social important dans l'archipel.

### **Art :**

Symbole de l'héritage musical des Canariens, le *timple* est un instrument qui peut rappeler l'ukulele polynésien. Il est possible que le *timple* ait été introduit dans les îles par les esclaves berbères que les envahisseurs normands firent venir pour travailler la terre au XV<sup>e</sup> siècle. Le timple a pas mal voyagé et il a aujourd'hui sa place dans le répertoire musical de Cuba et d'autres pays d'Amérique latine. Lors des traditionnelles fiestas canariennes, il accompagne la danse, que ce soient l'*isa*, la *folía*, ou, si vous avez de la chance, la *tajaraste*, seule danse, dit-on, qui provient des Guanches.

De nombreuses *cuevas* (grottes), éparpillées dans les îles, sont ornées de peintures rupestres réalisées par les Guanches aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (Barranco de Balos, Agaete, Gáldar, Belmaco, Zarza et El Julán, par exemple). Les représentations humaines et animales prédominent. La conquête espagnole ne favorisa pas l'essor artistique. Le premier grand peintre canarien, Gaspar de Quevedo, originaire de Tenerife, apparut au XVII<sup>e</sup> siècle. Valentín Sanz Carta fut le premier artiste à peindre son pays, au XIX<sup>e</sup> siècle. Au début du siècle suivant, Manuel González Méndez (1843-1909) fut le chef de file de l'impressionnisme dans l'archipel. Tous les grands courants artistiques européens touchèrent les Canaries.

Parmi les peintres abstraits, César Manrique (1919-1992) fut mondialement reconnu. Ses œuvres pleines d'imagination et les efforts qu'il déploya pour sauver la culture canarienne face au bulldozer du tourisme de masse lui ont valu l'estime de tous ses compatriotes.

On ne connaît pas de textes écrits provenant des Guanches, mais l'historien italien Leonardo Torriani a traduit leurs ballades populaires. Benito Pérez Galdós (1843-1920), qui grandit à La Palmas et s'installa à Madrid en 1862, est considéré par certains comme le plus grand romancier espagnol depuis Cervantes. L'un des plus grands écrivains canariens du XX<sup>e</sup> siècle, Isaac de Vega, est notamment l'auteur de *Fetasa*, un essai bouleversant sur l'aliénation et la solitude.

### **Gastronomie :**

Fortement influencée par l'Espagne, la cuisine canarienne n'en possède pas moins son originalité. La spécialité que vous verrez le plus souvent sur votre table est le *mojo*, une sauce plus ou moins épicée, aux nombreuses variantes s'accommodant avec beaucoup de plats, des cuisses de poulet au *gofio* (mélange de blé, de maïs ou d'orge cuit au four, qui remplace le

pain), en passant par les *papas arrugadas*, de petites pommes de terre nouvelles cuites en robe des champs. La pomme de terre fut introduite aux Canaries au XVII<sup>e</sup> siècle en provenance du Pérou et les connaisseurs en distinguent jusqu'à 23 variétés différentes. Parmi les nombreuses soupes, le *potaje de berros* (potage de cresson) et le *rancho canario* (bouillon avec des nouilles, de la viande et des pommes de terre) sont les plus typiques. Le *conejo en salmorejo* (lapin mariné dans du vinaigre, de l'huile d'olive et de l'avocat) passe aujourd'hui pour un pilier de la cuisine canarienne, mais c'est en fait une spécialité venue d'Aragon. Modeste, la viticulture locale réserve parfois d'agréables surprises, surtout parmi les crus de Tenerife. Le vin le plus courant, le *malvasía*, vient de Madère. Il est généralement doux.

## Repères diplomatiques

### La sécurité

L'Espagne est un pays sûr ; quelques problèmes de vols à la tire et de petits cambriolages dont il faut se méfier principalement dans les villes.

Vous pouvez vous informer sur le site internet <http://www.diplomatie.fr>, « Conseils aux voyageurs », choisir le pays puis la rubrique « Sécurité ».

### Les formalités :

#### Passeport ou carte d'identité en cours de validité.

#### **\*NB : Pour les enfants mineurs :**

Chaque enfant mineur français doit posséder *sa propre pièce d'identité*.

La CNI suffit pour voyager dans l'UE. *Cependant, le ou les parents doivent pouvoir justifier qu'ils disposent de l'autorité parentale (selon les cas, acte de naissance, livret de famille, déclaration conjointe des parents ou copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale), et ce même si l'enfant porte le même nom.*

Si l'enfant ne voyage pas avec l'un de ses parents, l'accompagnant doit être muni d'une *autorisation de sortie du territoire*.

Si l'enfant possède son propre passeport, il peut voyager sans autorisation de sortie du territoire dans l'UE, comme à l'étranger.

L'exigence du passeport pour certaines destinations est valable pour les adultes comme pour les mineurs.

De manière générale, les informations transmises ne s'appliquent que pour les ressortissants français. Nous vous invitons à les contrôler sur le site du MAE, dans la rubrique conseils aux voyageurs.

Demander la « carte européenne d'assurance maladie » (ou certificat provisoire), délivrée par votre caisse de sécurité sociale (France) ou Mutuelle (Belgique) pour être pris en charge en cas de consultation médicale ou autre. Cette carte est valable pour tous les pays de la CE. Pour les étrangers, veuillez consulter le consulat d'Espagne de votre pays.

## Comment se comporter

Us et coutumes :

- Les Canariens vivent à la méditerranéenne : le matin commence tard, une longue pause est ménagée entre 14 et 17h pour le déjeuner, la sieste et des retrouvailles familiales ; le travail reprend ensuite quelques heures, suivi du dîner, et la vie sociale se prolonge tard dans la soirée. Bref, n'attendez pas un petit-déjeuner trop tôt le matin...

- Horaires d'ouverture des commerces : de 9H à 14H, et de 15H à 17H pour les petites commerces et les grands supermarchés peuvent ouvrir plus tard jusqu'à 21H.

Boissons / eau en bouteille : l'eau courante est potable, vous pouvez vous passer de l'eau minérale. Si votre choix était néanmoins celui d'eau en bouteille, merci de penser au recyclage des bouteilles. Le tri sélectif est mis en place aux Canaries comme en France.

Souvenirs : Privilégiez l'achat d'artisanat fabriqué localement afin de soutenir le savoir faire local.

Pensez à la préservation du patrimoine naturel et culturel : on ne repart pas avec des fleurs, coquillage, pierres, antiquités...

Pourboires : Le pourboire est laissé à votre appréciation car les notes de restaurant incluent obligatoirement le service. Si vous en êtes satisfait, un pourboire de 5% suffira largement.

Bonjour : ¡ Hola !

Au revoir : ¡ Adios !

S'il vous plaît : Por favor  
Excusez-moi : Perdón / Perdone  
Comment allez-vous ? : ¿ Cómo está ?  
Très bien, merci : Estoy bien, gracias  
Combien coûte... ? : ¿ Cuánto cuesta... ?

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### INSCRIPTION

*En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.*

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place

- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assesseur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

*Agence de Voyages – IM.074.10.0036*

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex  
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex